



Dois je reverser une pension alimentaire

Par **Joelle2a**, le **12/01/2014** à **01:17**

Bonsoir je suis divorcer depuis 12ans mon fils a 24ans il a arrêter ses étude j'ai alors arrêter de verser la pension alimentaire car il avait un travail et après son chômage aujourd'hui il fait un stage de formation rémunéré et vit chez sa maman qui travail aujourd'hui elle me réclame une pension suis obliger de lui redonner merci pour votre réponse cordialement. Sachant que j'envoie tous les mois à mon fils 100.00 euros d'argent de poche merci attend réponse car ma femme m'as dit qu'elle m'avait mis au tribunal merci merci

Par **moisse**, le **12/01/2014** à **09:36**

Bonjour,

Vous êtes en tort.

Il fallait simplement demander la révision de la pension alimentaire au JAF.

Compte tenu de la situation exposée il n'est pas évident que le juge confirme la suppression de cette pension.

La pension ne peut être versée qu'à la mère puisque l'enfant vit chez elle.